

## Discours de Harold Wilson (Strasbourg, 23 janvier 1967)

**Légende:** Le 23 janvier 1967, Harold Wilson, Premier ministre britannique, défend la demande d'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne (CEE) à la tribune de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

**Source:** Conseil de l'Europe-Assemblée consultative. Compte-rendu des débats. Dix-huitième session ordinaire (Troisième partie). 23 au 27 janvier 1967. Tome III. Séances 17 à 24. 1967. Strasbourg: Conseil de l'Europe.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_harold\\_wilson\\_strasbourg\\_23\\_janvier\\_1967-fr-3ea15ccc-11b8-4783-8083-405f2b2cf404.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_harold_wilson_strasbourg_23_janvier_1967-fr-3ea15ccc-11b8-4783-8083-405f2b2cf404.html)

**Date de dernière mise à jour:** 04/09/2012

## Discours de Harold Wilson (Strasbourg, 23 janvier 1967)

Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur que d'avoir été invité par vous à prendre la parole devant cette Assemblée, cet après-midi. Je suis particulièrement heureux de le faire sous votre présidence. En effet, votre élection n'a pas seulement réjoui tous les amis que vous comptez à la Chambre des Communes de Grande-Bretagne, mais elle a fait naître des espoirs qui se sont abondamment réalisés. Nous savions qu'en votre personne la Grande-Bretagne mettait un grand Européen au service de l'Europe pour cette période et nous étions non moins conscients du fait que la voix de l'Europe ne cesserait jamais de se faire entendre à la Chambre des Communes de Grande-Bretagne.

Je me reporte par la pensée sept ans en arrière à la dernière fois qu'un de nos collègues a présidé, avec tant de distinction, cette Assemblée. Je veux parler d'un très bon ami à moi — qui était aussi l'ami de beaucoup d'entre vous : le regretté John Edwards, disparu tragiquement avant l'âge ici même, à Strasbourg. Pendant toutes ces années, John habitait près de chez moi, comme il était près de moi par l'esprit. Nous nous rendions chaque matin à la Chambre dans ma voiture et nous rentrions ensemble, en général tard dans la soirée. Combien de fois — je m'en souviens parfaitement — m'a-t-il parlé des grands remous qui agitaient cette Assemblée et de la grande vision qu'il avait de l'Europe à venir, cette Europe dans laquelle il aurait — nous le savons tous — joué un rôle éminent, un rôle historique !

Cette Assemblée et toutes les autres activités multiformes qui se sont concrétisées sous l'égide du Conseil de l'Europe représentent l'unité dans la diversité : une unité de dessein et de vision rendue d'autant plus réelle par la diversité à partir de laquelle elle se crée. Car l'unité de l'Europe, loin d'être en contradiction avec son évidente diversité, se trouve, en fait, enrichie par les apports divers que peuvent fournir tant de nations si différemment douées par la géographie, l'histoire et la culture.

Nous qui sommes citoyens de ce grand continent avons le droit d'être fiers du rôle que nous avons joué dans l'histoire, et avant tout dans la création de grandes nations — elles-mêmes diverses — au-delà des mers. Et si, dans un monde qui se rétrécit rapidement, nous avons à présent un grand défi à lever, face à d'irrésistible poussée de nouvelles nations populeuses et affamées, un accommodement fondé non plus sur ce que nous pouvons leur prendre mais bien sur ce que nous pouvons leur donner, ce n'est nullement tomber dans l'introversion ou l'autosatisfaction que de puiser dans la richesse de notre propre passé européen. Nous serons capables, avec toute la force massive dont nous disposons collectivement, de fournir l'effort que nous avons à faire, et qu'il nous faut faire, en faveur des nouvelles nations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine — un effort qui exigera une force réellement massive — si notre Europe elle-même est unie et forte.

De même, les nations ici représentées ne sauraient rendre effective la contribution exceptionnelle qu'il est en leur pouvoir d'apporter à la réalisation de la paix tant que nous ne serons pas parvenus à une plus grande unité de dessein. Une unité de dessein qui doit tendre non seulement à la résolution de nos propres problèmes en Europe — cette Europe plus vaste dont les frontières véritables transcendent les divisions artificielles approfondies par deux guerres mondiales — mais aussi au règlement des problèmes mondiaux plus vastes qui forment, d'année en année, la trame des discussions internationales aux Nations Unies.

On a dit à juste titre qu'aucun homme d'Etat ne peut espérer aborder les problèmes qui se posent dans son pays ou à l'échelle internationale sans être doué d'un sens très vif de l'histoire, et même d'imagination historique. Il est bien certain que nul ne saurait accepter le privilège qui m'a été conféré ici aujourd'hui sans être profondément conscient — et en même temps ému — de l'histoire des milliers de fils — d'or, de soie et de grosse laine — qui sont entrés dans le tissage de notre riche tapisserie européenne.

Nous en sommes encore à l'ère des Etats-nations. Vu dans une perspective historique, le concept d'une nation à laquelle chacun de nous doit appartenir est incroyablement récent : quant à la notion de race, elle est, pour n'importe lequel de nos peuples, soit inexistante, soit issue du cauchemar d'un psychopathe.

Il y a une semaine, un éminent anthropologiste annonçait des découvertes donnant à penser que l'homme — un homme peut-être légèrement différent de celui que nous connaissons — serait vieux de 20 millions d'années. Il y a deux mille ans — le dernier dix-millième de cette période, moins d'une demi-seconde de

l'heure de l'histoire de l'humanité — le peuple britannique était déjà indistinctement créé par la colonisation d'une vingtaine de régions représentées ici aujourd'hui. Il y a mille ans, le nom même d'« Angleterre » reflétait les communautés des envahisseurs et des colons — les Angles et les Saxons se mêlant aux Danois et aux Celtes déjà établis de longue date avec leurs origines européennes diversifiées. Et si la démocratie, telle que nous la connaissons en Grande-Bretagne, a fait ses premiers pas dans ces communautés rurales en s'inspirant des modèles que nous avaient apportés les marins-paysans d'Europe, les institutions qui ont donné corps et substance à cette démocratie sont nées de la superposition des lois et des formes juridiques normandes, introduites en Angleterre il y a neuf cents ans par des hommes venus de France, eux-mêmes d'origine scandinave.

De même, les grandes démocraties d'outre-Atlantique ont été créées par des colons européens, par l'émigration de ceux qui, dans les premiers temps, fuyaient l'Europe en quête d'une liberté de religion chère à leur cœur et, par la suite, tournaient le dos à la tyrannie ou à la famine. Les Etats-Unis eux-mêmes sont une création issue de la diversité européenne : leurs lois, leur culture, leur civilisation révèlent, de cent manières différentes, leur inspiration européenne. Aussi bien, lors d'une cérémonie anglo-américaine organisée récemment à la mémoire de Sir Winston Churchill, j'ai eu l'occasion de rappeler à nos amis américains non seulement que leur système de gouvernement repose sur des fondations britanniques, reprenant des idées originaires de France et d'autres parties de l'Europe (leur Constitution elle-même est fondée sur une division tripartite de l'autorité, dérivée de la « Séparation des pouvoirs » de Montesquieu, créant ainsi un système constitutionnel que l'on apprend à chaque écolier américain à respecter — et qu'il continuera à respecter, une fois adulte, avec plus ou moins d'enthousiasme), mais encore que, d'un point de vue historique, ce système doit être considéré comme reposant sur l'idée inexacte qu'un Français s'était faite de la pratique constitutionnelle britannique au dix-huitième siècle.

Je viens de faire allusion à Sir Winston Churchill, le plus grand patriote que l'Angleterre ait jamais connu. C'est lui pourtant qui, aux heures les plus sombres de 1940, vit assez loin pour proposer à une France investie un acte d'union indestructible entre nos deux pays. C'est la même vision qui l'incita, et qui incita un si grand nombre d'hommes politiques appartenant à tous les partis, en Grande-Bretagne et dans chacun des autres pays ici représentés aujourd'hui, à proposer les initiatives qui devaient conduire au Conseil de l'Europe. A mes yeux, la portée historique du Conseil de l'Europe, et du mouvement européen de plus grande envergure dont il est une manifestation parmi d'autres, peut se définir ainsi. Solidement appuyés sur les réalités issues des cent cinquante dernières années d'histoire européenne, le cœur et l'esprit pénétrés des réalités et des besoins du siècle où nous vivons, le regard résolument tourné vers le siècle où vivront nos enfants et nos petits-enfants : telle est la position dans laquelle nous travaillons.

Car si le dix-neuvième siècle, ère du nationalisme, fut illuminé par l'héroïsme qui créa les grands Etats-nations, le vingtième siècle s'inscrira lui aussi dans l'histoire comme l'époque où des hommes eurent assez d'imagination pour créer, à partir de ces Etats-nations, sur les ruines de deux guerres mondiales engendrées par les conflits du nationalisme européen, une nouvelle unité fondée tout à la fois sur la raison et le sentiment. Une unité d'autant plus grande et d'autant plus réelle qu'elle s'appuie — en évitant de la rejeter — sur la diversité des Etats-nations, dont les traits et caractères particuliers se renforceront et gagneront en valeur à la faveur de leur fusion dans une unité plus large ouverte sur l'extérieur.

De même, dans un sens plus large, si les cent cinquante dernières années ont été l'ère de l'expansion coloniale — celle où Français et Hollandais, Portugais et Britanniques, et d'autres encore, partis de la longue côte dentelée de l'Europe maritime, furent suivis par les commerçants, les soldats, les administrateurs, les enseignants et les missionnaires — cette ère a maintenant cédé la place à une ère nouvelle, à un nouveau concept. Il ne s'agit pas d'un « repli de l'impérialisme » ni de « décolonisation », expressions qui ne font qu'accentuer le côté négatif de l'œuvre accomplie. Nous devons plutôt y voir une ère d'émancipation politique, de développement, de coopération, dans laquelle les puissances coloniales ont, l'une après l'autre, remis aux peuples qui leur étaient naguère assujettis la charge de se gouverner eux-mêmes et, tout en renonçant à exercer le pouvoir, ont forgé une nouvelle association qui, dans la majeure partie du monde nouvellement émancipé, a suscité une qualité d'amitié à laquelle la puissance colonisatrice n'aurait jamais pu prétendre.

Il en est ainsi dans le Commonwealth, un Commonwealth fondé sur l'égalité. Il en est ainsi dans l'association que la France et nos autres voisins ont maintenue avec ceux qu'ils dominaient jadis. Il en est ainsi dans l'activité du Conseil de l'Europe, de la Communauté Economique Européenne, de l'O.C.D.E. : par la coopération internationale, par des efforts et des sacrifices bilatéraux, nous avons, en Europe, tourné notre économie et notre industrie vers l'extérieur pour répondre aux besoins d'un monde en voie de développement.

Mais, comme je l'ai dit, cet effort ne pourra jamais atteindre pleinement son but, qu'il s'agisse du développement économique ou de la paix, tant que nous n'aurons pas appris à consolider, par une unité plus réelle, notre économie commune et notre force politique collective.

Car la puissance économique et l'unité politique doivent se développer de pair. Et, de même que nous souscrivons tous à ce principe que la puissance économique doit se développer dans le sens d'une ouverture sur l'extérieur, de même nous sommes tous résolus à nous assigner pour objectif politique non seulement de mettre un terme à la série de conflits qui ont déchiré l'Europe à deux reprises depuis le début du siècle, mais de chercher à établir d'abord un dialogue puis une paix réelle et active avec nos voisins de l'Est et, d'une manière plus générale encore, de renforcer la voix de chacun de nous dans les conseils mondiaux.

C'est dans cet esprit que la Communauté Economique Européenne a été créée. Dans une déclaration approuvée à une majorité écrasante à son congrès de 1962, mon propre parti s'exprimait en ces termes :

« Le parti travailliste considère la Communauté Européenne comme un grand dessein de conception hardie. Il estime que le rapprochement des six nations qui, par le passé, ont été si souvent déchirées par la guerre ou les rivalités économiques représente, dans le contexte de l'Europe occidentale, un pas d'une grande portée. »

Ce qui a donné lieu à controverse, en Grande-Bretagne, ce n'est pas, en effet, l'accomplissement historique que représente la création de cette Communauté, ni les espoirs qu'elle offre de libérer l'Europe de la menace de la guerre. La controverse a porté sur le point de savoir si la Grande-Bretagne devait chercher à adhérer à cette Communauté et, dans l'affirmative, à quelles conditions.

Il y a dix semaines, j'annonçais au Parlement que le Gouvernement britannique avait procédé à un examen approfondi et minutieux de l'ensemble du problème des relations de la Grande-Bretagne avec la Communauté Economique Européenne, y compris la question de notre appartenance à l' A.E.L.E. et au Commonwealth. Chacun des aspects du Traité de Rome lui-même, des décisions prises depuis sa signature et toutes les incidences et conséquences qu'on pouvait s'attendre à voir découler de l'adhésion de la Grande-Bretagne avaient été étudiés en profondeur. A la lumière de cet examen, ajoutais-je, le Gouvernement avait jugé le moment venu de faire une nouvelle ouverture, à un échelon élevé, afin de déterminer si les conditions étaient ou non réunies pour des négociations fructueuses, et sur quelle base ces négociations pourraient avoir lieu. Et je déclarais à la Chambre des Communes :

« Je veux que la Chambre, le pays et nos amis de l'étranger sachent que le Gouvernement aborde les discussions que j'ai laissé entrevoir avec l'intention bien déterminée et la ferme résolution d'entrer dans la Communauté Economique Européenne si, comme nous l'espérons, il se révèle possible de sauvegarder les intérêts essentiels de la Grande-Bretagne et du Commonwealth. Nous parlons sérieusement. »

Telle est, Monsieur le Président, notre position. Nous parlons sérieusement.

Et je vais vous dire pourquoi nous parlons sérieusement.

Nous parlons sérieusement parce que nous sommes convaincus que l'adhésion de la Grande-Bretagne et la

participation d'autres pays membres de l'A.E.L.E., sous forme d'adhésion ou d'association, contribueront par elles-mêmes massivement à l'unité et à la puissance économiques de l'Europe. Ce qui est aujourd'hui un marché d'environ 180 millions d'habitants deviendra alors un marché potentiel de près de 280 millions d'âmes — le plus grand parmi tous les pays fortement industrialisés, à l'Ouest comme à l'Est. Et il ne s'agira pas seulement de consommateurs, mais aussi de producteurs : L'adhésion de la plupart ou de la totalité des pays de l'A.E.L.E. apporterait aux Communautés existantes non seulement un marché plus vaste, mais aussi le savoir-faire, les qualifications, les connaissances scientifiques et technologiques de millions d'ouvriers et de millions de spécialistes rompus aux raffinements les plus subtils de la technologie moderne.

Nous parlons sérieusement, en outre, parce que la création d'une Communauté économique plus grande et plus puissante servira les intérêts de l'Europe tout entière — les intérêts d'une Europe élargie aussi bien que ceux de l'Europe occidentale, septentrionale et méridionale — tout comme elle servira nos intérêts particuliers. J'ai toujours bien marqué qu'à mon sens le concept d'un puissant *partnership* atlantique ne pourra se concrétiser que lorsque l'Europe sera à même de mobiliser sa puissance économique pleine et entière, nous mettant ainsi en position de force pour discuter d'affaires industrielles avec nos partenaires atlantiques. Nul ici ne doit douter de la fidélité de la Grande-Bretagne à l'O.T.A.N. et à l'alliance atlantique. Mais j'ai toujours dit aussi que fidélité ne doit jamais signifier servilité. Encore moins doit-elle signifier un servage industriel en vertu duquel nous ne produirions en Europe que l'équipement classique d'une économie moderne, tout en devenant de plus en plus tributaires des grandes sociétés américaines pour l'équipement plus complexe qui fera la loi dans l'industrie au cours des années 70 et 80.

Nous parlons sérieusement dans un sens politique parce que, au cours de l'année à venir, des dix années à venir, des vingt années à venir, l'unité de l'Europe va se forger, et parce que la géographie, l'histoire, l'intérêt et le sentiment tout à la fois commandent que nous contribuions à la forger — et à la façonner.

D'aucuns estiment peut-être que l'élargissement de la Communauté aura pour effet de l'affaiblir ou de diluer le sens qu'elle a de sa mission et de ses institutions. Des changements, il y en aura certes, comme il y en a eu tout au long de ces dix années. Car qui refuse le changement est l'architecte de la décrépitude. La seule institution humaine qui refuse le progrès est le cimetière. Nous entendons, en Europe, contribuer dans toute la mesure de nos moyens à susciter de tels changements, quelles qu'en soient les conséquences pour les intérêts établis ou les tenants du protectionnisme, en Grande-Bretagne ou ailleurs. Ce n'est pas par la stagnation, mais par le mouvement, par un mouvement continu, que la dynamique créée dans l'Europe d'après-guerre pourra se maintenir, voire s'accélérer. Un élargissement, fondé sur le changement, se traduira donc non pas par un affaiblissement, mais par un renforcement.

J'ai dit que si les conditions voulues peuvent être créées pour une marche en avant décisive et d'une nécessité urgente, la Grande-Bretagne y gagnera. Mais que nul ici ne sous-estime l'apport qu'elle est aussi en mesure de fournir !

Nous apporterons non seulement aux conseils politiques, mais aussi au potentiel industriel de l'Europe, une nouvelle Grande-Bretagne plus résolue, une Grande-Bretagne qui répondra aux brocards écœurants de certains commentateurs non par des paroles, mais par des actes.

Voici les faits : en 1964, lorsque le nouveau Gouvernement britannique est venu au pouvoir, notre déficit était de l'ordre de 800 millions de livres sterling par an. En 1965, il a été ramené à un chiffre inférieur à 320 millions. L'année dernière, malgré un recul momentané dû à une grève dans notre industrie maritime, grève par laquelle le Gouvernement ne s'est pas laissé démonter, malgré la vague de panique monétaire qui a déferlé sur les marchés mondiaux, ce déficit a été de nouveau réduit. Cette année, il sera éliminé et nous comptons arriver progressivement à un excédent.

Nous avons obtenu ce résultat parce que notre Gouvernement n'a pas craint de prendre des mesures impopulaires et que notre peuple s'est montré prêt à accepter ces mesures. Parce que nous avons accordé la priorité à nos exportations et que nos hommes d'affaires ont accepté cette priorité. Parce que nous avons fait passer les investissements et la modernisation avant la vie facile, et que notre peuple sait que nous avons eu raison de le faire. Parce que nous sommes en train de modifier la physionomie et la structure de l'industrie

britannique en nous attaquant aux pratiques restrictives en usage chez les employeurs comme chez les travailleurs, tandis que l'industrie elle-même — prenant subitement conscience de l'importance des prix de revient et de l'efficience — fait peau neuve en éliminant de ses conseils d'administration les vestiges trop nombreux de dynasties industrielles qui ont fait leur temps, et en renonçant, dans le domaine de la main-d'œuvre, à des usages hérités d'une génération antérieure de sous-emploi.

J'ai fait allusion à la balance des paiements. Je me permettrai de vous soumettre d'autres chiffres : ceux de la balance commerciale, dont tout le reste dépend. Au cours des cinquante dernières années, la Grande-Bretagne n'a que rarement équilibré sa balance commerciale. Nous avons compté sur les recettes de nos exportations invisibles — autre domaine spécialisé dans lequel nous pouvons contribuer à la plus grande prospérité de l'Europe. Mais, pour ce qui est des échanges directs, le déficit de notre balance commerciale s'élevait en 1964 à 45 millions de livres par mois. En 1965, ce déficit mensuel a été ramené à 23 millions de livres. En 1966, il a été de nouveau réduit de moitié, tombant à 12 millions de livres et, pendant les trois derniers mois de 1966, les mesures prises l'année dernière agissant plus en profondeur sur le problème, nous avons enregistré un excédent égal à plus du double du chiffre le plus élevé jamais atteint en aucun trimestre depuis la guerre, et même du vivant de la plupart d'entre nous.

Outre une économie en cours de renforcement, nous apportons tout ce que la technologie britannique est en mesure d'offrir. Ne soyons pas défaitistes en évaluant l'apport technologique de l'Europe comparé à celui des Etats-Unis. Chaque pays européen a ses propres arguments à faire valoir. Mais que serait aujourd'hui l'économie industrielle américaine sans l'avion à réaction, directement issu d'une invention britannique mise spontanément à la disposition de nos alliés dans le cadre de notre effort de guerre ; sans les antibiotiques — cédés de la même façon ; sans la révolution électronique fondée sur la mise au point du radar par la Grande-Bretagne ; en fait, sans l'ensemble de la superstructure nucléaire qui doit sa création aux recherches fondamentales de Rutherford et d'autres savants britanniques ? C'est là, dira-t-on, chanter notre los, mais pourquoi pas après tout ? Notre tort, à trop d'entre nous en Europe, c'est d'avoir apparemment perdu l'art de nous faire valoir : nos méthodes de vente et nos relations publiques n'ont pas progressé de pair avec nos réalisations technologiques. Mais en rappelant ce que l'Amérique doit aux découvertes européennes d'il y a une génération, il n'est pas question non plus de vivre dans le passé. J'envisage l'industrie américaine d'aujourd'hui dans le contexte des réalisations européennes d'hier qui ont rendu possible son existence. Il nous faut veiller à ce que l'industrie européenne de demain ne devienne tributaire d'une technologie extérieure à l'Europe, avec tout ce que cela peut impliquer en matière de puissance et d'indépendance industrielles. Au cours des deux dernières années, le Gouvernement britannique a, par une politique délibérée, sauvé l'industrie britannique des ordinateurs et sauvegardé son indépendance. C'est en effet la technologie des ordinateurs qui détient la clef de l'avenir. Il convient maintenant d'appliquer le même principe — et pas seulement pour les ordinateurs — à l'échelle européenne.

Telles sont, Monsieur le Président, certaines des raisons pour lesquelles nous parlons sérieusement.

Au début de la tournée que le ministre des Affaires Etrangères et moi-même effectuons dans les capitales des Six, on nous demande, à juste titre, quelle est notre position à l'égard du Traité de Rome. Lorsque j'ai fait connaître au Parlement les intentions du Gouvernement le 10 novembre dernier, j'ai précisé que nous serions disposés à accepter le Traité de Rome sous réserve des adaptations nécessitées par l'adhésion d'un nouveau Membre et à condition de recevoir satisfaction sur les points où nous entrevoyons des difficultés.

En prononçant ces paroles, j'avais à l'esprit les dispositions mêmes du traité, qui stipule, en son article 237, que les conditions de l'admission et les adaptations du traité que celle-ci entraîne doivent faire l'objet d'un accord entre les Etats déjà membres de la Communauté et l'Etat demandeur.

De toute évidence, il faudra des adaptations au traité pour régler des questions telles que la participation de la Grande-Bretagne aux institutions, avec une représentation appropriée, l'attribution à la Grande-Bretagne d'un nombre de voix approprié au sein du Conseil de Ministres, et d'autres changements encore s'imposeront sans nul doute, comme une révision des quotes-parts que les Etats membres doivent verser au budget et aux fonds de la Communauté. Nous discuterons les diverses difficultés que nous éprouverions à accepter sans réserve certains éléments de la politique élaborée par la Communauté au fil des années. Il est non moins

évident, par exemple, que le calendrier selon lequel nous appliquerions diverses dispositions du traité serait différent de celui qui a été prévu dans le traité lui-même, en raison du temps qui s'est écoulé depuis la signature de celui-ci.

Néanmoins, pourvu que les problèmes que nous discernons puissent recevoir une solution satisfaisante, soit au moyen d'adaptations des dispositions prises en vertu du traité, soit de toute autre manière acceptable, le traité lui-même ne constituerait pas un obstacle. Et les règles auxquelles nous aurons apposé notre signature et notre sceau — ces règles nous les respecterons.

Certes, le traité présente des difficultés pour nous, comme il en a présenté pour chacun des signataires originaires. Mais nous bénéficions de cet avantage qu'au cours des dix années écoulées depuis la signature du traité nous avons pu en étudier non seulement le texte, mais aussi le fonctionnement — ce qu'on pourrait appeler le droit jurisprudentiel aussi bien que le droit écrit — et nous sommes encouragés par les résultats de notre étude.

Nous ne sommes pas encore assez avancés dans notre tournée pour tirer des conclusions de nos entretiens. Au terme de notre enquête, il appartiendra au Gouvernement britannique de décider, compte tenu de la meilleure appréciation que nous pourrons porter sur les problèmes qui nous attendent et les chances de les résoudre, si nous sommes fondés à entamer des négociations définitives en vue de notre adhésion. Si telle est notre décision, j'espère que les négociations porteront sur un nombre minimum de questions générales et non sur une infinité de détails. Dans bien des cas, la meilleure manière de régler les détails, de prendre les décisions y afférentes — si importantes soient-elles — sera de les aborder, au fur et à mesure, de l'intérieur de la Communauté. La décision finale même ne saurait être basée sur des calculs économiques minutieusement équilibrés et analysés à l'ordinateur. Wordsworth écrivit un jour :

« ... Les cieus condamnent la science  
De l'homme trop expert en l'art de la balance. »

Je n'entends pas par là que, dans toute négociation à venir, les représentants de la Grande-Bretagne seront des poètes plutôt que des hommes politiques, des économistes et des administrateurs, mais, alors que l'enjeu est si capital pour l'avenir de la Grande-Bretagne, de tous nos pays et de l'Europe elle-même, ce serait une tragédie et une honte que de laisser cette initiative historique s'embourber dans une marécage de détails. Il nous faut maintenir l'élan acquis.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de problèmes majeurs d'une extrême difficulté. Je ne les évoquerai pas ici. C'est une question qu'il vaut mieux réserver pour les entretiens approfondis et confidentiels avec les chefs de gouvernement que nous allons rencontrer durant ces quelques semaines. Néanmoins, je manquerais à toute franchise si je ne faisais pas au moins allusion aux problèmes que posent tout particulièrement les aspects financiers de la politique agricole de ma Communauté, les dispositions qui ont été prises — et à juste titre — pour assurer un dosage juste et équitable entre les intérêts agricoles des six pays en cause, mais qui ne tiennent pas compte — comment d'ailleurs auraient-elles pu en tenir compte ? — du problème créé par l'adhésion d'un grand pays importateur de denrées alimentaires comme la Grande-Bretagne. Elles impliqueraient, en effet, une contribution financière qui affecterait de manière fondamentale non seulement l'équilibre si péniblement réalisé il y a deux ans, mais encore l'équilibre de l'équité, aussi bien que celui des paiements, entre, d'une part, la Grande-Bretagne — et les autres pays qui chercheraient à adhérer — et, d'autre part, les six Membres actuels de la Communauté.

Evoquer cette question et être conscient des autres, ce n'est nullement inciter au découragement et encore moins au défaitisme. Il s'agit tout simplement de problèmes à résoudre. Je crois qu'il sera possible de les résoudre si nous les abordons dans cet esprit d'ingéniosité constructive, de tolérance, de compréhension, d'accommodement qui, dès le début, a présidé aux relations des six Etats membres dans leurs négociations. Car leur solution est nécessaire non seulement dans notre intérêt à tous, mais aussi en considération de tout ce que nous pouvons faire pour éliminer les tensions et créer une unité plus large qui embrasse toute

l'Europe, de l'Est comme de l'Ouest ; elle est nécessaire — en nous tournant encore davantage vers l'extérieur — eu égard à la contribution que nous pouvons apporter au développement mondial, à la seule guerre que nous souhaitons livrer : la guerre contre la misère et la faim, en raison du rôle que nous pouvons jouer, selon notre génie propre, dans le règlement des problèmes relatifs à cette tension raciale qui envenime de plus en plus les rapports de nation à nation, d'homme à homme.

Je crois encore plus fermement que ces problèmes pourront être résolus si, tout en nous frayant un chemin dans l'enchevêtrement des questions économiques et politiques en jeu, nous gardons tous les yeux solidement fixés sur le dessein par nous proclamé.

Je crois qu'avec cette compréhension, cet esprit d'accommodement et la création des conditions voulues, la tâche dans laquelle nous nous sommes embarqués nous permettra de gagner la bonne volonté et l'appui de la vaste majorité de tous nos peuples. Et elle nous vaudra pardessus tout la bonne volonté et l'appui de la jeunesse de Grande-Bretagne et de celle des autres pays ici représentés aujourd'hui.

Ceux d'entre nous qui se sont vu confier les responsabilités du gouvernement ont pour devoir — devoir ardu mais exaltant — de guider une génération impatiente. C'est une génération impatiente des bavardages, tripotages et grenouillages auxquels s'est ramené trop souvent l'art de gouverner. Elle nous condamnera implacablement et sans appel, comme l'histoire elle-même nous condamnera — car les prochains chapitres de l'histoire seront écrits par cette nouvelle génération — si nous ne savons pas mettre à profit cette bouillonnante et irrésistible marée qui, comme tant d'entre nous l'ont nettement perçu, déferle à nouveau dans les affaires des hommes. Si nous échouons — je veux que vous le compreniez bien — ce ne sera pas la faute de la Grande-Bretagne. Mais le prix de cet échec, et surtout le prix des occasions manquées, c'est chacun de nous qui devra, et dans une mesure croissante, le payer.

J'ai commencé par évoquer les thèmes essentiels de l'histoire de l'Europe il y a un siècle et aujourd'hui. Au cours du siècle dernier, la création des Etats-nations d'Europe a exigé des citoyens de ces Etats le sacrifice de leur vie. Durant notre siècle, l'avenir de l'Europe et du monde, a imposé à deux reprises qu'une génération donne sa vie pour la défense de la liberté. L'Europe d'aujourd'hui, l'Europe qu'il est en notre pouvoir de façonner, avec tout ce que cela implique pour un monde plus vaste, n'exige aucun sacrifice héroïque de ce genre. Tout ce que l'on demande à la génération actuelle, c'est de sacrifier de prétendus intérêts immédiats, des préjugés à courte vue et des formes de pensée stéréotypées. Je suis convaincu qu'elle a fait son choix.

Monsieur le Président, je vous remercie.